

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

**OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT : RENOVATION  
ECOLOGIQUE**

CODE DE L'U.E. : <b>35 10 19 U11 E1</b>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : <b>302</b>
---	--

**La présente demande émane du réseau:**

<input checked="" type="checkbox"/> organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné confessionnel</del>
<input type="checkbox"/> <del>Officiel subventionné</del>	<input type="checkbox"/> <del>Libre subventionné non confessionnel</del>

Identité du responsable du réseau : Didier LETURCQ, DGA  
Date et signature : .....

**1. Finalités de l'Unité d'enseignement :** reprises en annexe n° 1 : 1 page

**2. Capacités préalables requises :** reprises en annexe n°2 : 2 pages

**3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :**

Enseignement secondaire	<input checked="" type="checkbox"/> du niveau inférieur	<input type="checkbox"/> <del>du niveau supérieur</del>
de	<input checked="" type="checkbox"/> transition	<input type="checkbox"/> <del>qualification</del>

**4. Acquis d'apprentissages:** repris en annexe n° 3 : 1 page

**5. Programme:**

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 : 2 pages

5.2. Chargé de cours

**6. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 5 : 1 page

**7. Chargé(s) de cours:** Repris en annexe n° 6 : 1 page

**8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :**

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Code fonction</u>
Technologie : rénovation écologique	CT	B	8	
Pratique professionnelle :rénovation écologique	PP	C	24	
<b>Part d'autonomie</b>		P	8	
Total des périodes			40	

**9. Tableau de concordance** (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 : 1 page

**10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

**ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD**

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 11 juillet 2017.....Signature :

## **OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT : RENOVATION ECOLOGIQUE**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES PARTICULIERES**

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de découvrir et de caractériser les principaux isolants écologiques ;
- de poser différents isolants intervenant dans la construction ;
- de préparer, de ranger et nettoyer son poste de travail ;

## **OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT : RENOVATION ECOLOGIQUE**

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1 Capacités**

L'étudiant sera capable :

*Face à une situation concrète, sur base de directives claires,  
en disposant du matériel adéquat ;  
dans le respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement ;  
en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de  
communication ,*

- de décrire les risques inhérents à cette situation ;
- de proposer les aménagements nécessaires pour les éviter ;
- de préparer, de ranger et nettoyer son poste de travail.

#### **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

L'attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Ouvrier d'entretien du bâtiment :  
Initiation à la sécurité et à l'hygiène ».

## **OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT : RENOVATION ECOLOGIQUE**

### **4. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

*Face à une situation concrète, sur base de directives claires,  
en disposant du matériel approprié ;  
dans le respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement ;  
en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de  
communication,*

- de décrire et de justifier les techniques de rénovation à mettre en œuvre ;
- de choisir les outils appropriés ;
- de poser des isolants et/ou des enduits en respectant les contraintes du chantier ;
- de préparer, de ranger et nettoyer son poste de travail.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:**

- la qualité et le soin apportés aux travaux réalisés,
- la pertinence du choix des composants mis à disposition,
- la précision des informations apportées pour expliquer la mise en œuvre.

## OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT : RENOVATION ECOLOGIQUE

### 5. PROGRAMME DES COURS

#### 5.1. TECHNOLOGIE : RENOVATION ECOLOGIQUE

*En disposant du matériel nécessaire (recours aux supports didactiques actuels, à la documentation commerciale spécialisée et, le cas échéant, aux notes d'informations techniques du Centre Scientifique et Technique de la Construction(CSTC) ; dans le respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement ; en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de communication,*

l'étudiant sera capable :

- de justifier l'importance de l'isolation et/ou de la pose de l'enduit ;
- de décoder les informations techniques figurant sur les emballages ;
- de préciser les différents rôles joués par un isolant et/ou un enduit ;
- de définir la notion d'enveloppe isolante ;
- d'énumérer des critères (prix, performances de l'isolant,...) qui permettent de choisir un isolant et/ou un enduit répondant à des exigences demandées (respect de l'environnement, amélioration du confort et de la santé des occupants,...).

## 5.2. PRATIQUE PROFESSIONNELLE : RENOVATION ECOLOGIQUE

*En disposant du matériel adéquat ;  
dans le respect des normes de sécurité, d'hygiène et d'environnement ;  
en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de communication ,  
au départ de consignes de travail  
en étant sensible aux mesures à prendre pour assurer sa sécurité et celle des personnes qui l'entourent ;*

L'étudiant sera capable :

- d'établir une méthode de travail adaptée permettant la pose d'un isolant et/ou d'un enduit ;
- de préparer une surface ou un mur destiné à recevoir un isolant et/ou un enduit ;
- de poser une isolation et/ou un enduit dans une construction en rénovation ;
- de ranger et nettoyer son poste de travail.

**OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT : RENOVATION  
ÉCOLOGIQUE**

**6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour les cours de « Travaux pratiques : rénovation écologique », il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de 12 étudiants.

**OUVRIER D'ENTRETIEN DU BATIMENT : RENOVATION  
ECOLOGIQUE**

**7. CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

